Société Coopérative Anonyme
de l'Eau des Deux-Sèvres
Les Ruralies
79230 VOUILLE

Médiation sur le projet de retenues de substitution sur le bassin Sèvre-Mignon

Déclaration politique de la Chambre d'agriculture et de la Coop de l'eau des Deux-Sèvres

Pour un projet agricole et alimentaire ambitieux et partagé
Nos engagements pour les prochaines générations

Le 9 novembre 2018

La médiation organisée par Mme le Préfet dans le but de définir un projet *« pour l'adaptation au changement climatique du bassin de la Sèvre Niortaise – Mignon et pour une agriculture durable »* est dans la dernière ligne droite.

Les ateliers se sont déroulés dans une ambiance riche et constructive, et nous nous félicitons de la volonté commune d'avancer sur un projet ambitieux et partagé.

Nous remercions les participants aux ateliers (associations, syndicats, organismes économiques, élus, agriculteurs…). Ils nous ont permis, par leur sens de l'écoute et du dialogue, de partager avec eux les deux axes fondamentaux de notre démarche :

- ✓ Une gestion publique et collective de l'eau à usage agricole, dans le cadre mutualisé de la Coop de l'eau 79, un schéma unique en France ;
- ✓ Un système de stockage et de prélèvement de l'eau qui permette d'atteindre le bon état et la restauration des milieux naturels.

Nous avons également partagé dans les ateliers le constat suivant sur le nouveau contexte dans lequel évolue l'agriculture, nous semble-t-il :

- ✓ D'un côté, les agriculteurs doivent prendre en compte des attentes sociétales légitimes de plus en plus pressantes, et aller vers des systèmes produisant des produits locaux de qualité, respectant l'environnement et les ressources (eau, biodiversité…) ;
- ✓ De l'autre côté, l'Union européenne et les Etats-Membres démantèlent les outils de régulation de la Politique Agricole commune (PAC) et multiplient les accords de libre-échange (CETA, MERCOSUR, OMC…), qui organisent l'importation massive de viandes et de céréales produites dans des conditions interdites en Europe. Par exemple, le CETA mettra en concurrence les producteurs de viandes et de céréales de l'Union européenne avec ceux du Canada, qui utilisent 47 substances interdites ici.

Le défi climatique est également devant nous tous : le climat change et va continuer à changer. Les agriculteurs le savent car ils le vivent déjà dans leur métier, saison après saison.

Nous travaillons ainsi à l'adaptation de nos cultures et de nos pratiques agricoles pour anticiper ces évolutions : c'est vital pour assurer la production alimentaire, et donc pour notre pérennité mais aussi la vôtre. Chacun le comprendra.

En même temps, nous devons relever un autre défi, encore plus proche de nous : la dérégulation des marchés et son cortège de concentration des firmes transnationales en amont et en aval de la chaîne alimentaire, à une échelle jamais atteinte dans l'histoire contemporaine.

Ainsi, face à la mise en concurrence internationale des systèmes productifs agricoles, les filières locales ont déjà choisi de proposer aux agriculteurs du bassin Sèvre-Mignon la montée en gamme sur les marchés locaux (de Bordeaux à Nantes et alentours), dans le cadre de filières tracées et rémunératrices, comme l'ont montré les contributions des opérateurs économiques à la médiation (CAVAC, Deleplanque, NACA, Océalia, Sèvre-et-Belle…).

Depuis 5-7 ans, les agriculteurs ont eux-aussi amorcé des stratégies de recherche de valeur ajoutée par la diversification des productions (bio, semences, labels…), le développement de nouvelles activités (transformation-vente directe, accueil à la ferme…), combinées à la maîtrise des charges d'exploitation par la recherche d'autonomie en intrants, fourrages et matériels.

Sur dix ans, plus d'une installation sur cinq s'est faite dans ce type de systèmes productifs, et c'est aujourd'hui le cas d'une installation sur deux ; en moins de cinq ans, les contacts avec des porteurs de projets de diversification ont doublé ; près de la moitié des formations choisies par les agriculteurs en place portent sur les changements et l'amélioration des pratiques agricoles (diminution des produits phytopharmaceutiques, allongement des rotations et diversification des assolements, économie d'eau et d'intrants, bio contrôle…).

Ces évolutions se traduisent sur le bassin par d'importantes modifications des assolements depuis 2010-2012 : les surfaces de maïs ont été divisées par deux, et remplacées par des cultures de printemps, des légumineuses fourragères, des cultures de diversification (semences, cultures spéciales, légumes…).

Tous ces indices montrent que l'agriculture amorce une transition agro-écologique rapide en répondant à la fois aux demandes des marchés et à la fois à celles de la société tout entière.

Nous pensons pour notre part qu'une infrastructure hydraulique comme celle proposée à la médiation sera un formidable levier pour conforter cette transition. Nous avons en effet l'intime conviction que sans ce projet, rien d'autre ne sera possible que l'agrandissement des exploitations, la simplification des assolements et la disparition de l'élevage, donc l'érosion inéluctable de la biodiversité et la dégradation des ressources naturelles du bassin Sèvre-Mignon.

Avec le levier de l'eau sécurisée, nous proposons les perspectives et objectifs suivants :

- ✓ Le maintien de l'élevage, et donc celui des prairies, haies, mares, bosquets, arbres...
- ✓ La diversification des cultures, pour répondre ainsi à la forte demande locale en produits bio, de qualité, respectueux de l'environnement et du bien-être animal ;
- ✓ La montée en gamme des productions (bio, labels, AOP, non-OGM…) ;
- ✓ Le développement de cultures maraîchères, fruitières et alimentaires dans ce bassin idéalement situé entre Nantes et Bordeaux pour approvisionner des millions d'urbains qui demandent de plus en plus de produits locaux, de terroir, porteurs de signes officiels de qualité (Labels, Bio, cahiers des charges à la production, ancrage local…) ;
- ✓ Le maintien de 600 emplois ruraux, pérennes et non délocalisables dans l'agriculture, et la création de 600 emplois supplémentaires dans les filières, le conseil, la recherche-développement...

Les échanges dans les ateliers nous ont aussi permis de mieux comprendre les acteurs de la société civile, leurs attentes, leurs propositions, mais aussi leurs craintes : nous pensons avoir ainsi acquis, lors de ces discussions parfois passionnées, une vision plus claire de la place de notre agriculture, en pleine mutation, dans une société péri-urbaine et un territoire eux-mêmes en pleine mutation. Nous entendons les attentes exprimées.

Nous y répondons en proposant comme cadre du projet un engagement collectif fort de la profession agricole, selon quatre axes complémentaires :

- ✓ Développer les MAEC, la part de la bio et des certifications HVE (haute valeur environnementale) ;
- ✓ Diminuer significativement l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (PPP), par la diversification des cultures et des actions de protection-réduction (conservation des sols, bio contrôle, corridors écologiques…) ;
- ✓ Changer les pratiques agricoles en recherchant plus d'autonomie et donc moins d'intrants par la recherche-développement, la formation, l'innovation et les échanges de savoir-faire ;
- ✓ Mener des actions en faveur de la biodiversité en augmentant les surfaces d'intérêt écologique (SIE), en préservant les zones humides et les frayères, et en accordant la priorité au maintien des prairies dans les fonds de vallées.

Les irrigants réaliseront un diagnostic d'exploitation sur leurs pratiques actuelles selon les quatre axes de l'engagement collectif que nous venons de décrire : ils devront choisir une série de mesures selon les caractéristiques de leur exploitation, leurs pratiques agricoles et leurs stratégies actuelles.

Il ne s'agit pas d'exercer une série de « contraintes », vouées à l'échec, mais de proposer des engagements individuels cohérents entre le projet de vie de l'exploitant et les attentes sociétales. C'est à cette seule condition que nous obtiendrons l'adhésion du plus grand nombre, condition sine qua non pour espérer des résultats rapides et tangibles en termes de préservation et de restauration des milieux naturels.

Nous ne voulons pas transmettre aux prochaines générations un conflit sempiternel mais un ambitieux projet de transition agro-écologique et alimentaire.

Nous proposons à l'ensemble des citoyens une démarche innovante, qui articule les engagements forts des agriculteurs vers cette transition agro-écologique avec un projet de territoire qui doit aussi leur permettre d'y trouver leur compte, économiquement en sécurisant leur revenu, socialement en prenant en compte leurs conditions de travail et écologiquement car les agriculteurs sont des citoyens qui pensent à leurs enfants et aux générations futures.

Telles sont nos propositions pour avoir un territoire habité et vivant, productif et diversifié, attractif et créateur de richesses, d'emplois et de services environnementaux, comme des paysages accessibles, une eau propre et de la biodiversité.

La médiation a selon nous fait son office : avec ce projet agricole de territoire, nous proposons à tous de semer de l'utopie pour récolter du réel.

****